

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

IV - CONNAISSANCE DE L'ENTREPRISE ET DE SON ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, JURIDIQUE ET SOCIAL

INITIATION JURIDIQUE ET SOCIALE

(1 point)

Votre employeur veut s'assurer qu'il peut utiliser l'enseigne boulangerie. Lisez le document ci-dessous puis répondez aux questions.

Loi n°98-405 du 25 mai 1998 déterminant les conditions juridiques de l'exercice de la profession d'artisans boulangers.

L'assemblée nationale et le Sénat ont adopté,
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article unique Section 10

« Appellation de boulanger et enseigne de boulangerie »

Art. L.121-80 : Ne peuvent utiliser l'appellation de « boulanger » et l'enseigne commerciale de « boulangerie » ou une dénomination susceptible de porter à confusion, sur le lieu de vente du pain au consommateur final ou dans des publicités à l'exclusion des documents commerciaux à usage strictement professionnel, les professionnels qui n'assurent pas eux-mêmes, à partir de matières premières choisies, le pétrissage de la pâte, sa fermentation et sa mise en forme ainsi que la cuisson du pain sur le lieu de vente au consommateur final ; les produits ne peuvent à aucun stade de la production ou de la vente être surgelés ou congelés.

1) Quelle est l'activité concernée par ce texte de loi ?

.....

2) Citez une condition pour pouvoir utiliser l'appellation de « boulanger » ou l'enseigne commerciale de « boulangerie ».

.....

.....

3) Par qui la loi a-t-elle été votée le 25 mai 1998 ?

.....

4) Quel a été le rôle du Président de la République ?

.....

CAP BOULANGER	EP1 Préparation d'une production	SUJET
Juin 2005	Coefficient : 4	Durée : 2 h
		Page 7/8

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

ELEMENTS COMPTABLES

(1 point)

Monsieur Rémy BLANCHE vous familiarise aux opérations commerciales. Il vous demande d'étudier certains documents dont ce chèque.



A l'aide du document ci-dessus, répondez aux questions suivantes.

1) Ce chèque ne peut être déposé à la banque. Pourquoi ?

.....

2) Qui en est le bénéficiaire ?

.....

3) Indiquez qui est :

Le tireur :

Le tiré :

CAP BOULANGER	EP1 Préparation d'une production	SUJET
Juin 2005	Coefficient : 4	Page 8/8